



## **AFRIQUE/SOUDAN DU SUD - La radio catholique de Rumbek autorisée à reprendre ses transmissions**

Juba (Agence Fides) – Hier, 2 juillet, les transmissions de la radio catholique sud soudanaise Rumbek Catholic Radio Good News FM-89 ont repris, et ce après que le gouvernement de l'Etat des Lacs ait ordonné leur suspension le 28 juin.

Selon ce qu'indique le site Internet du Catholic Radio Network – duquel la radio en question fait partie – l'Administrateur diocésain de Rumbek, le Père Fernando Colombo, a affirmé que le Ministre d'Etat chargé de l'Information a autorisé la reprise des émissions au travers d'une lettre envoyée à l'administration de la radio. Ce même Ministre avait ordonné la suspension des transmissions suite à une carence présumée des autorisations nécessaires.

Le South Sudan Human Rights Society for Advocacy (SSHURSA), cité par le Sudan Tribune, affirme que la suspension des émissions de la radio catholique représente « une attaque contre le cœur de la Constitution du Soudan du Sud », qui garantit la liberté d'expression. Le groupe de défense des droits humains accuse le Ministre de l'Information de l'Etat des Lacs d'avoir abusé de ses pouvoirs et violé la loi.

Le Père Colombo a qualifié de fausses et tendancieuses les nouvelles reportées par certains media selon lesquelles la station aurait été fermée parce qu'elle diffusait des messages politiques.

Selon le Sudan Tribune, la radio a été autorisée à reprendre ses transmissions après que le Directeur de la programmation, Peter Mapuor Makur Malith, ait été suspendu, sans aucune motivation apparente. (L.M.) (Agence Fides 03/07/2013)